

FORMATION JURIDIQUE : LE CAS CDI Intermittent

Les Groupements d'Employeurs (GE) rencontrent questionnement juridique et économique afin de structurer leurs actions notamment à travers la mutualisation et l'annualisation des CDD saisonnier. Cette formation centrée sur le CDI Intermittent dans les Groupements d'Employeurs, s'inscrit pleinement dans la mission du CRGE Occitanie : professionnaliser les GE, sécuriser l'emploi partagé et favoriser la création d'emplois durables. Par son approche mêlant expertise juridique, outillage opérationnel et formation-action, elle constitue un levier pour accompagner les GE dans leurs évolutions et répondre aux défis actuels du marché du travail en Occitanie.

- **Organisateur :** CRGE OCCITANIE
- **Formateur :** EXTERNE
- **Public visé :** Les salariés permanents de Groupements d'Employeurs, les bénévoles associatifs ainsi que les apprentis.
- **Modalités pratiques :** L'inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation. La formation se tiendra en présentiel majoritairement et si besoin en visioconférence.
- **Horaires de formation :** 7 heures
- **Lieux de formation :** Distanciel – visio
- **Tarifs :** 500 € par stagiaire

DATE	INTERVENANT	THÈME
23/02/2026	Pierre FADEUILHE	Maîtriser l'usage du Contrat à Durée Indéterminée Intermittent (CDII)

Outils d'évaluation et contrôle des connaissances : Une auto-évaluation en début et fin de formation et une évaluation à J+60.

Prérequis : Aucun.

Accessibilité : En cas de handicap, merci d'en informer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

Informations complémentaires :

- **N° Agrément de formation :** 76110147311
- **N° SIRET :** 50861831100056
- **CODE APE :** 7830Z

PROGRAMME

Domaine : Juridique

Sous-domaine : maîtriser l'usage du Contrat à Durée Indéterminée Intermittent

JOURNÉE DE FORMATION	INTERVENANT
23/02/2026	Pierre FADEUILHE
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	
- Décrypter le cadre juridique et jurisprudentiel du recours au contrat saisonnier dans un GE - Maîtriser le cadre juridique et les règles d'utilisation du CDI dans le contexte spécifique d'un GE - Sécuriser la mise en œuvre du CDI en identifiant les obligations légales, les points de vigilance - Adapter le CDI aux besoins des adhérents, en analysant les variations d'activité, les saisonnalités - Structurer un processus interne de gestion des emplois	
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	MOYENS PÉDAGOGIQUES
À l'issue de la formation, les participants seront capables de : 1. Comprendre le cadre juridique du CDI dans un GE - Identifier les fondements légaux et conventionnels CDI - Différencier le CDI des autres formes de contrats mobilisables en GE. - Repérer les obligations de l'employeur et les droits du salarié. 2. Analyser les enjeux organisationnels et économiques - Évaluer la pertinence du CDI au regard de l'activité des adhérents. - Construire une planification cohérente des périodes travaillées et non travaillées. - Appréhender l'impact budgétaire, social et RH pour un GE et ses adhérents. 3. Sécuriser la mise en place du CDI - Construire un processus de mise en œuvre et de suivi du contrat. - Identifier les points de vigilance : modulation du temps de travail, périodes hautes/basses, rémunération, clauses obligatoires. - Prévenir les risques juridiques et sociaux (contentieux, non-conformité, surcharge de travail). 4. Mettre en œuvre d'un CDI intermittent dans un GE - Concevoir un modèle de contrat adapté. - Intégrer le CDI dans une politique de gestion des ressources partagées plus large. 5. Identifier les alternatives existantes - Avoir une vision globale et stratégique des autres solutions possibles	Un temps interactif (Q/R) Ce premier temps permet de recueillir les besoins, d'éclaircir les points d'incertitude et de partir des situations réelles vécues par les GE. Des apports théoriques structurés Le formateur propose des contenus clairs et hiérarchisés : cadre juridique du CDI, obligations, points de vigilance, exemples de pratiques et outils de référence. Les supports remis facilitent l'appropriation immédiate des notions. Une démarche de formation-action Des ateliers pratiques, études de cas et exercices collaboratifs permettent aux participants d'appliquer directement les contenus vus en formation, favorisant le transfert en situation professionnelle. Un accompagnement continu Le formateur guide, répond, reformule et enrichit les échanges. Cette dynamique permet un apprentissage ancré dans l'expérience et la montée en compétence progressive.